



MAIRIE DE GREZILLAC

ARRÊTÉ PERMANENT N° AP_2024_05

De défense extérieure contre l'incendie.

Le maire de la commune de Grézillac,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article R 2225-4,

Vu l'arrêté ministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 juin 2017 portant règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie,

ARRETE

Article 1^{er} : La défense extérieure contre l'incendie (DECI) désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI) identifiés à cette fin. L'objet du présent arrêté est de procéder à l'identification des risques à prendre en compte, d'inventorier les PEI et de fixer les modalités de contrôle.

Article 2 : Risques à prendre en compte dans le cadre de la DECI

Le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie détermine les besoins en eau en fonction du type de risque.

Le cas général peut se décliner comme suit :

- les risques courants :

Faibles : quantité d'eau et durée adaptée en fonction de la nature du risque à défendre, avec un minimum de 30 m³ utilisables en 1 heure ou instantanément ;

Ordinaires : à partir de 60 m³ utilisables en 1 heure ou instantanément et jusqu'à 120 m³ utilisables en 2 heures ;

- Importants : à partir de 120 m³ utilisables en 2 heures ou instantanément avec plusieurs sources, au cas par cas.
- - les risques particuliers : établissement recevant du public, industriels ou agricoles nécessitant une approche spécifique.

Les besoins en eau associés aux différents types de risques courants et particuliers figurent dans le tableau de synthèse des grilles de couverture situé en annexe 1.

Article 3 : Les points d'eau incendie

Les points d'eau incendie (publics ou privés) regroupent les poteaux et les bouches incendie ainsi que les points d'eau naturels ou artificiels (réserves ouvertes, aériennes, enterrées ou souples, mares, étangs, cours d'eau).

La liste des points d'eau de la commune et leurs caractéristiques sont récapitulées en annexe 1.

Y sont précisés :

- Numéro d'ordre du PEI ;
- Adresse précise ;

- Statut (public/privé) ;
- Nom du propriétaire ;
- Type de PEI (PI 80, PI 100, PI 150, BI 80, BI 100, poteau relais, puisard, point d'aspiration, point d'eau naturel ou réserve...) ;
- Volume unitaire des réservoirs
- Débit requis ;
- Présence d'un réseau maillé ;
- Diamètre de la canalisation ;
- Propriétaire de la canalisation d'eau ;
- Autres caractéristiques.

L'actualisation du présent inventaire des points d'eau incendie du présent arrêté fait partie intégrante des processus d'échanges d'informations entre le SDIS du département de la Gironde et la commune de Grézillac.

Article 4 : Modalités de réalisation des contrôles techniques

Le contrôle technique comprend un contrôle du débit et de la pression (débit maximal débit à un bar, pression dynamique au débit requis par l'analyse des risques) ainsi qu'un contrôle fonctionnel consistant à s'assurer de l'accessibilité et de la visibilité, de la présence effective de l'eau, de la bonne mise en manœuvre des appareils, de la présence des bouchons de raccords, ...

Au titre de la police administrative spéciale de la défense extérieure contre l'incendie et conformément au règlement départemental de la DECI du département de la Gironde, le contrôle technique périodique est effectué 1 fois par an.

Par ailleurs, il est précisé que le contrôle fonctionnel est inclus dans les opérations de maintenance.

Article 5 : Notification au préfet

- Une copie du présent arrêté est notifié au préfet.
- Annexe 1 : inventaire des points d'eau incendie de la commune

Fait à Grézillac, le 06 novembre 2024

Le Maire,



Claude NOMPEIX

ANNEXE 1

Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde

Commune de GREZILLAC

Etat opérationnel des PEI

N°	Adresse	Type	Disponibilité	Anomalie(s)	Complément anomalies	Date de contrôle	Type de contrôle	Pression statique (bar)	Puyn à 60 m3/h (bars)	Débit à 1 bar (m3/h)	Débit Max (m3/h)	Capacité (m3)	Réalimentation Domaine	Gestionnaire de réseau d'eau
1	CR N° 9 - LD LOLIBEY	PI de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	2.5	0	50	58		Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
2	PCE DE L'EGLISE LE BOURG	PI de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	3.5	0	38	55		Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
3	CR N° 15 - LD PEY-ARNAUD	PI de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	4	2.5				Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
4	CR N° 18 - LD BOUCHET	PI de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	4	0	46	58		Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
5	D 128 / D 239 - LD CRUSQUIGNARDE	PI de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	4.5	2.5				Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
6	D 936 - COTE DE JOS - STATION-SERVICE	PI de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	9	3.5				Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
7	VC N° 202 - LD LA PIERRIERE	PI de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	4	0	38	56		Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
8	D 936 - LD GARRIGA	PI de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	4	0	38	55		Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
11	VC N° 11 / D 936 - LD BERTHOUIMIEU	PI de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	5	2.5				Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
12	CR N° 14 - LD TREYVIN (CATEYRON) FACE N° 15	PI de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	3	0	35	50		Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
13	D 11 - MAIRIE	BI de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	4	2.5				Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
14	D 936 / D 11 - LD LE MOINE	PI de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	3	1				Public	SUEZ EAU FRANCE SAS

N°	Adresse	Type	Disponibilité	Anomalie(s)	Complément anomalies	Date de contrôle	Type de contrôle	Pression statique (bar)	Pdyn à 60 m3/h (bars)	Débit à 1 bar (m3/h)	Débit Max (m3/h)	Capacité (m3)	Réalimentation	Domaine	Gestionnaire de réseau d'eau
15	CR N° 9 - LABORATOIRE CHAMBRE D'AGRICULTURE	Pl de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	2.5	1					Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
16	VC N° 5 DE GRANET - LD COUTREAU	Pl de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	3.5	0	30	40			Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
17	CR N° 15 DU LOUP - LD CAMARSAN	Pl de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	3	0	40	50			Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
18	D 936 - COTE DE JOS - LD JOS	Pl de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	4	0	40	48			Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
20	D 128 - CHAIS PIERRE LURTON	Pl de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	4.5	1.2					Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
21	D 128 - LD MAURICE	Pl de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	5	2.5					Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
22	VC N° 201 DE JOS - FACE FUTURE GENDARMERIE	Pl de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	8	2					Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
23	D 128 - FACE CHATEAU BONNET	Pl de 100	Disponible	Débit faible > à 30 m3/h < à 60 m3/h (PI100 / BI100 / MFLD / PRIR / BIIR / PIIR)		06/06/2024	Mesure	4	0	46	58			Public	SUEZ EAU FRANCE SAS
24	CR N° 6 LA FONT DE L'OURME	Pl de 100	Disponible	Aucune		06/06/2024	Mesure	7	2.5					Public	SUEZ EAU FRANCE SAS

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde